



LE CHÂTEAU
DE VINCENNES

VINCENNES

ET LA MODERNITÉ



© Jean-Pierre Delagarde / Centre des monuments nationaux

**+ DOSSIER
THÉMATIQUE**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

LE MODERNITÉ EST UN MODE DE CIVILISATION QUI S'OPPOSE AU MODE DE LA TRADITION, À TOUTES LES CULTURES ANTÉRIEURES.

Elle connote ainsi toute une évolution historique et un changement de mentalité. Née de bouleversements profonds de l'organisation politique, économique ou sociale, elle s'exprime à travers les changements des représentations et des mœurs aussi bien dans les arts, la pensée, les sciences et techniques que dans le quotidien.

L'ensemble palatial du château de Vincennes, pensé et construit à l'aube du XV^e siècle, par la volonté de Charles V le sage, annonce la modernité de l'Europe de la Renaissance et des Temps modernes, son achèvement sous Louis XIV, l'affirmation de la Monarchie absolue.

Cette modernité se décline en trois axes essentiels : le projet politique de construire un État monarchique moderne organisé autour de la personne du roi, la hardiesse du projet architectural tant techniquement qu'esthétiquement, et enfin un centre du rayonnement intellectuel et artistique moderne.



1. © Jean-Pierre Delagarde / Centre des monuments nationaux

UN PROJET POLITIQUE : LA CONSTRUCTION D'UN ÉTAT MONARCHIQUE MODERNE AUTOUR DE LA PERSONNE DU ROI

Vincennes, lieu de pouvoir et d'affirmation de l'État monarchique

Si dès Louis IX apparaissent les fonctions de maître des œuvres de maçonnerie et de charpenterie rattachées à l'Hôtel du roi, Charles V crée une sorte de service des bâtiments sous son contrôle direct et intervient sur les chantiers dès 1365. La construction du donjon et des fortifications frappe en outre par les moyens financiers mis en œuvre et la rapidité des travaux. Il s'agit bien d'une véritable volonté politique de Charles V d'affirmer à travers cette architecture défensive la puissance tant politique que militaire de la monarchie. D'ailleurs le financement correspond à une forte augmentation de la pression fiscale royale. A cette volonté d'affirmation de la puissance royale, répond le développement d'une architecture ostentatoire au tournant des XIV-XV^e siècles.

Sous Charles V (1364-1380), Paris devient résidence royale attitrée lorsque le roi confirme le choix du Louvre et l'inclut dans un nouveau rempart. Le château prend une double fonction : en plus de son rôle protecteur, il est le palais du roi et de la cour, avec le château de Vincennes. L'ancien palais royal sur l'île de la Cité, acquiert une fonction plus administrative et judiciaire avec l'installation du Parlement de Paris.

A la fin du XIV^e siècle, Vincennes concentre ainsi les fonctions résidentielles, gouvernementales et curiales d'une grande demeure royale. L'ensemble palatial, pensé par Charles V (1364-1380) et conçu par l'architecte Raymond du Temple représente un exemple remarquable d'architecture du pouvoir dans la mesure où elle répond aux besoins d'un État moderne en construction.

Le donjon médiéval s'organise autour de quatre grandes fonctions. Le premier étage est consacré à la fonction politique : le cabinet d'étude est relié par une passerelle à la salle du conseil. Car le rôle de Vincennes comme lieu de pouvoir s'accroît, et c'est depuis son cabinet que le roi gouverne :

“

Sans se mouvoir de ses palais et sièges royaux, [il] reconquit, refit et augmenta son royaume qui, auparavant, avait été désolé, perdu et dépris par ses devanciers portant les armes et très chevaleureux.

Christine de Pizan, *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles V*, 1404.

”

Le deuxième étage, quant à lui résidentiel, regroupe les appartements royaux avec notamment la chambre, la garde-robe, l'étude et la chapelle du roi où il se retire pour travailler et prier.

Serviteurs et domestiques de l'hôtel du roi utilisent le rez-de-chaussée et le troisième étage. Aux quatrième et cinquième étage, étages militaires séjournent les gardes et sont stockées les munitions.



Là où est l'image du roi, est le roi

L'affirmation de l'autorité royale utilise aussi la diffusion de la représentation du roi et des symboles de la monarchie. Sous le règne de Charles V, l'effigie royale se multiplie à travers Paris et sur les résidences royales¹. Au Louvre, Charles V apparaît à plusieurs reprises, comme sur le pignon du pont-levis menant à la Grosse Tour. Avec son épouse Jeanne de Bourbon, il figure parmi les statues réalisées par Jean de Liège pour orner le grand escalier, la Grande vis, démoli en 1624. Plus visibles pour les Parisiens, d'autres statues du roi et de la reine se dressent sur les façades extérieures du château : à l'entrée orientale et à l'entrée méridionale. Les statues du couple royal sont alors aussi présentes au-dessus de la porte de la Seine du logis royal à l'hôtel Saint-Pol. A Vincennes, autre résidence favorite du souverain, les statues royales encadrant Saint Christophe, ornent la façade du châtelet d'entrée (ces statues ont aujourd'hui disparues). Désormais, les portraits ne sont plus idéalisés mais ressemblants.



2. Statue de Charles V, vers 1365-1370, musée du Louvre
© 2022 Musée du Louvre, Dist. GrandPalaisRmn /
Thierry Ollivier



3. Anneau reliquaire de la Couronne d'épines
© Pascal Lemaitre / Centre des monuments nationaux

Les regalia quant à eux symbolisent la puissance monarchique. Cependant, ils ne sont pas constitutifs du roi ou de la reine.

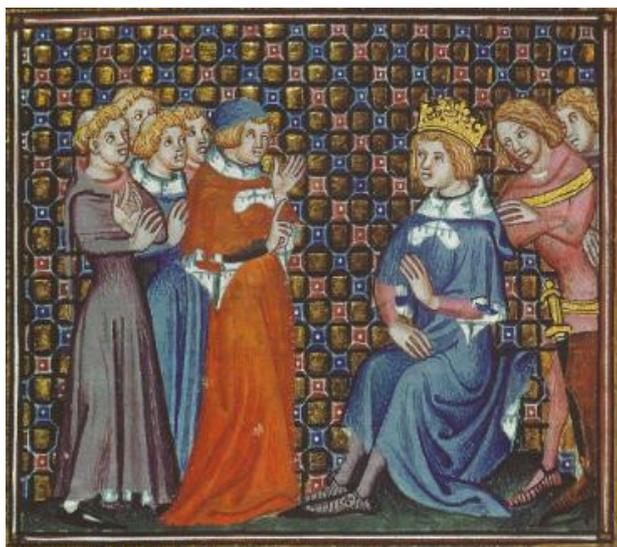
C'est désormais la coutume, la loi successorale intangible et la sacralisation de la personne du roi qui lui donnent sa légitimité. Ces insignes ne sont pas sacrés, en dehors de la « sainte Couronne » appelée par la suite « Couronne de Saint-Louis » qui enfermait des reliques réputées être du Christ. Ils peuvent ainsi être remplacés si la situation l'exige. Lors du sacre de Charles VII en 1429 : l'épée et la couronne de Charlemagne, le sceptre et la main de justice, confiés depuis toujours aux religieux de l'abbaye royale de Saint-Denis, se trouvent encore dans la zone occupée par les Anglais. D'autres objets sont alors utilisés.

Si insignes et vêtements ne font pas le roi, ils participent à la diffusion de la figure royale. C'est ainsi qu'est adoptée progressivement la fleur de lys du XIV^e au XVI^e siècle. Celle-ci est omniprésente dans les décors peints ou sculptés du château de Vincennes.

1. Le Pogam, Pierre-Yves, *Les statues de Charles V et de Jeanne de Bourbon*, Paris / Madrid, Louvre éditions ; éditions El viso, (Collection solo), 2023.

De la bonne gouvernance du royaume

Lors du sacre, l'archevêque de Reims remet la main de justice, signe d'équité, et l'épée, glaive de justice. Le Roi reçoit ainsi de Dieu le pouvoir spirituel et temporel de rendre justice. La justice d'origine divine devient alors l'émanation du roi de France. Le premier devoir du roi à l'égard de ses sujets est de faire à tous bonne et prompte justice afin de maintenir le royaume en paix, à l'image de Saint-Louis, sous le chêne à Vincennes.



4. *Du gouvernement des princes*, Aegidius Romanus, Charles V tenant conseil, 1372.

L'ensemble de manuscrits de Charles V conservés au donjon de Vincennes, à Melun et à Saint-Germain-en-Laye était essentiellement composé de livres liturgiques et d'ouvrages scientifiques. Charles V lisait l'Écriture sainte et les livres de bon gouvernement : miroirs des princes, codes, traductions d'Aristote et de saint-Augustin, histoire sainte et « nationale ». Les Royaume est représenté comme la cité terrestre à l'image de la Cité céleste de Saint Augustin. Si la notion de bon gouvernement associe au Moyen Âge clercs et chevaliers dans le Conseil du roi, Charles V marque une rupture face aux grands féodaux avec le choix d'un entourage politique composé en grande partie d'officiers issus de la bourgeoisie ou de famille récemment anoblies. Les Marmousets seront rappelés au gouvernement par Charles VI, à sa majorité en mai 1389.

Pour assurer sa souveraineté, le roi a besoin de la force et d'importantes ressources financières. Sous Charles VII et

sous Louis XI, l'impôt (la taille sur les roturiers, les aides, taxes sur le commerce, et la gabelle du sel) et l'armée, devenus permanents, représentent deux nouveaux pouvoirs considérables du roi, en fait deux des fondements de l'Etat moderne. Avec la fondation de l'ordre de Saint Michel en 1469, Louis XI se proclame, en tant que roi sacré du royaume de France chef et chevalier des 36 chevaliers de haute noblesse. En 1557, le siège de l'ordre s'installe à la Sainte-Chapelle du château de Vincennes.



5. *Louis XI et ses chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel*, Jean Fouquet, 1470.

Louis XI préside sur l'image ci-dessus l'un des chapitres de l'ordre de Saint-Michel. Il trône au centre de l'image, entouré de tous les premiers chevaliers de l'ordre, vêtus de damas blanc et rouge, le collier au cou. Tous les visages sont des portraits, et l'on reconnaît à droite, au premier plan, le frère du roi, Charles de France, à gauche le duc Jean de Bourbon, puis Antoine de Chabannes tenant un bâton de commandement, au fond les trois officiers de l'ordre : Guy Bernard évêque de Langres, Jean Robert et, le greffier et Jean Bourré, le trésorier.

Au-dessus du trône, un tableau représente la lutte de l'archange et du dragon, du bien et du mal. En bas et dans l'initiale « L », deux anges, cuirassés de coquilles et armés, soutiennent le collier de l'ordre autour des armoiries de France, surmontées d'une couronne royale ouverte.



UN PROJET ARCHITECTURAL AMBITIEUX

Des innovations techniques majeures pour répondre aux contraintes du site et à la demande d'un plus grand confort

Si Philippe VI de Valois fait construire les fondations et son fils Jean II le Bon fait monter la construction jusqu'au troisième étage, c'est Charles V qui en achève la construction en 1369 et fait édifier l'enceinte de l'ensemble palatial. Il fait achever la construction du donjon dans ce sens et apporte ainsi d'importantes modifications au projet originel : il ordonne la construction d'une enceinte rectangulaire de près d'un kilomètre de périmètre, réalisée entre 1373 et 1380, rythmée par neuf tours et entourée d'un profond fossé.



6. © Patrick Cadet / Centre des monuments nationaux

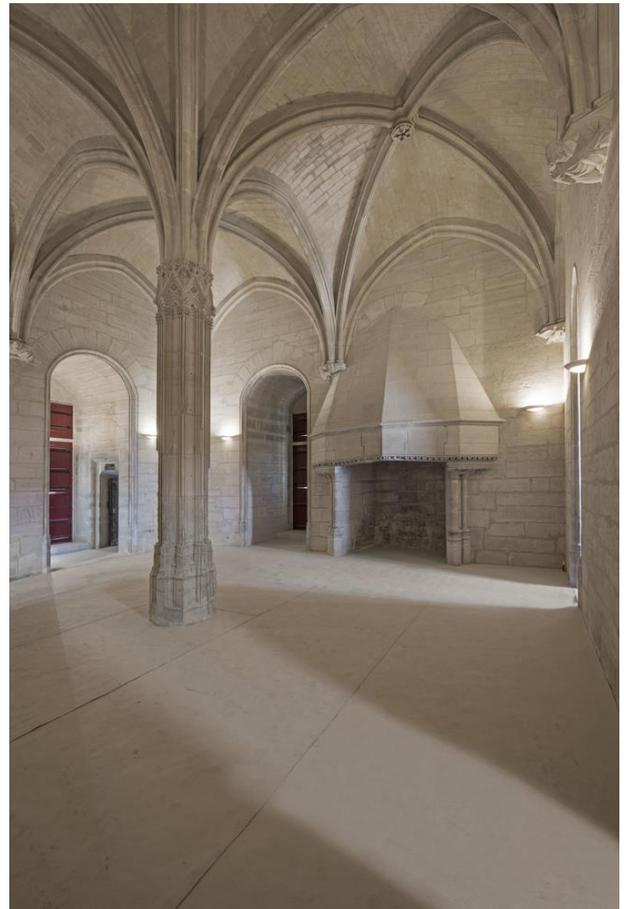
Cependant, il ne s'agit pas uniquement d'une architecture défensive mais aussi de la monstration du pouvoir royal de droit divin. Si des éléments de l'architecture défensive médiévale sont présents, le style général est très moderne puisqu'il correspond à celui de l'architecture ostentatoire en vogue à la fin du XIV^e siècle.

L'eau nécessaire pour l'ensemble du domaine royal est aussi captée sur le territoire environnant selon trois types d'aménagements hydrauliques :

- Puits et citernes (nappe phréatique)
- Dérivation des ruisseaux
- Captage

Les contraintes du terrain dont les couches supérieures sont très meubles ont contraint les constructeurs à creuser profondément pour que les fondations viennent s'appuyer sur le plateau calcaire.

En outre, le donjon repose sur un pilier central autoporteur sur toute sa hauteur. Le donjon, d'une hauteur de 50 m, est alors le plus haut d'Europe. Il a la forme d'une tour carrée de 5 étages, de 16 m. de côté et dont les murs ont une épaisseur de 3 m. Il est flanqué de quatre tourelles d'angle qui assurent une fonction de contrebutement. Son sommet est pourvu d'une terrasse pouvant accueillir des machines de guerre de type catapulte et d'une tourelle de guet de 8 m. de haut, aujourd'hui mutilée.



7. Troisième étage du donjon.

© Jean-Pierre Delagarde / Centre des monuments nationaux

Le donjon est la forme la plus aboutie de l'architecture défensive du milieu du XIV^e siècle. Un pont dormant en pierre complété par un pont-levis en permet l'accès. Un



châtelet pourvu d'une herse et d'un assommoir et précédé d'une barbacane en protège l'entrée ; une chemise aux murs crénelés, armée de meurtrières, de mâchicoulis, d'escarpes talutées afin de faire rebondir les projectiles, et entourée de douves vient en assurer la protection. Il est une véritable forteresse destinée à mettre à l'abri le roi en cette période trouble.

Le châtelet protège l'accès principal à la cour du donjon. Il est le point de fermeture du système défensif formé autour du donjon par la chemise, les fossés profonds et le pont-levis.



8. Pont dormant et Châtelet.

© Patrick Cadet / Centre des monuments nationaux

- La chemise du donjon assure une double fonction :
- défensive d'une part à laquelle participent les mâchicoulis, les créneaux ainsi que les échauguettes des 4 angles et les archères. Les gardes assuraient la surveillance du site depuis la courtine.
 - de plaisance d'autre part : ce chemin de ronde servait de promenoir au roi, d'où il pouvait scruter les alentours. Au sol, au centre du passage, on remarque des petits trous ronds : ils servaient à l'évacuation de l'eau de pluie qui était récupérée dans des citernes placées dans la cour du donjon. Le chemin de ronde n'était donc pas couvert au temps de Charles V et les tourelles étaient coiffées d'un toit-terrasse crénelé.



7. Chemin de ronde.

© Jean-Pierre Delagarde / Centre des monuments nationaux



Des innovations stylistiques à la gloire de la monarchie de droit divin

La Sainte-Chapelle, chef d'œuvre du gothique rayonnant

Charles V décide aussi de construire une Sainte Chapelle à Vincennes en 1378-1379 et c'est lui qui approuve le projet de construction. Mais sa mort retarde le chantier qui ne débute qu'en 1390 (chevet) et s'arrête vers 1405 (façade ouest) Mais l'édifice est couvert et la messe peut y être célébrée. La chapelle n'est achevée qu'au XVIème siècle.

La dénomination de « Sainte-Chapelle » suppose que l'édifice remplisse cinq caractéristiques : être une chapelle palatine ou castrale, être fondée par Saint Louis ou l'un de ses descendants, adopter le plan de la première du genre, celle du palais de la Cité à Paris, sonner les heures canoniales en même temps que la Sainte-Chapelle de Paris et abriter des fragments des reliques de la Passion du Christ.

La Sainte Chapelle est non seulement l'expression d'un royaume chrétien mais surtout l'affirmation d'une monarchie de droit divin dont les symboles décorent l'ensemble de la Sainte Chapelle



8. Intérieur de la Sainte-Chapelle.

© Benjamin Gavaudo / Centre des monuments nationaux



L'architecture ostentatoire du Châtelet et du donjon

L'escalier hors-œuvre est le premier du genre, conçu par Raymond du Temple, « maître des œuvres du roi » Charles V, et auteur d'un escalier similaire, « la Grande vis », commandé par le roi en 1364 pour le Louvre.

Ce type d'escalier, alors très novateur, a connu une grande postérité dans l'architecture française de la Renaissance. Il a inspiré, en particulier, le superbe escalier du château de Blois



9. Escalier hors d'œuvre.

© Jean-Pierre Delagarde / Centre des monuments nationaux

Au premier étage du donjon, la salle du conseil, vaste salle voûtée de plan carré, est une prouesse de l'architecture gothique mais le soin apporté au décor et au confort de cette salle est également toujours visible. La salle du Conseil est le cœur de la vie politique : le roi donnait ici des réceptions officielles ou organisait des séances de travail avec ses conseillers.

Les lambris, planches en bois accrochées sur les murs, qui d'ailleurs subsistent encore au niveau des voûtes, avaient une fonction pratique – ils assuraient l'isolation thermique de la salle – et esthétique : ils étaient peints et ornés de tapisseries.

Le décor sculpté des consoles d'où partent les nervures des voûtes se répète du rez-de-chaussée au troisième étage. Il représente, aux angles, les évangélistes sous la forme du tétramorphe – le lion ailé (Marc), le taureau ailé (Luc), l'aigle (Jean), et l'homme ailé (Matthieu) – au milieu des murs, les prophètes Isaïe, Jérémie, Daniel et Ezéchiel.



10. Les voûtes sont recouvertes de lambris en bois de la Baltique.

© Caroline Rose / Centre des monuments nationaux



Contrairement au premier étage, le second est un espace résidentiel dans lequel se trouvent les appartements du roi. La pièce principale correspond à sa chambre. On y observe les vestiges d'un très beau décor peint datant du XIV^e siècle : les motifs rouges, bleus, jaunes sur les nervures des voûtes en croisée d'ogives, les rinceaux du manteau de la cheminée laissent deviner le raffinement de cette chambre royale. Certaines sculptures sont encore polychromes, comme la clef de voûte portant l'emblème royal : les deux dauphins et les trois fleurs de lys. Comme dans la salle du Conseil, les murs et les voûtes de la chambre du roi étaient entièrement lambrissés.



11. Le deuxième étage conserve des traces de polychromie.
© Jean-Pierre Delagarde / Centre des monuments nationaux

Un inventaire datant de 1380 indique que le roi conservait aussi à Vincennes 56 manuscrits de sa précieuse collection (l'essentiel de la « librairie royale » se trouvait au Louvre) dont certains étaient placés dans des écrans dans l'embrasure de la fenêtre ouest. Il fait aussi état d'un riche mobilier et de pièces d'orfèvrerie.

La salle du trésor, qui renfermait des réserves d'argent et des objets précieux, fait partie des espaces strictement réservés au roi qui seul en possédait la clé. En son absence, elle était cachetée à la cire. Charles V veut disposer dans ses résidences d'une somme importante d'argent en cas de besoin. Il fait de Vincennes le lieu de dépôt du trésor royal.



12. L'emblème royal avec les deux dauphins et les trois fleurs de lys. © Jean-Pierre Delagarde / Centre des monuments nationaux

Juste à côté se trouve l'étude du roi. Celle-ci ne figurait pas dans le projet originel. L'architecte Raymond du Temple réalisa cet ajout sur ordre de Charles V qui souhaitait disposer d'un lieu de travail, de lecture, et de loisirs personnels. Construite en encorbellement, la pièce, qui était entièrement lambrissée, est orientée vers l'ouest pour que le roi puisse bénéficier le plus longtemps de la lumière du jour. Le décor sculpté manifeste ici encore le raffinement et la piété du souverain : les consoles, aux quatre angles, figurent les images zoomorphiques des évangélistes tandis que la clef de voûte représente la Trinité. Bien que postérieures de quelques années seulement aux retombées de voûtes précédemment observées, elles possèdent des caractéristiques d'une qualité nouvelle. Leur auteur pourrait être André Beauneveu, artiste flamand à qui Charles V a commandé des gisants royaux pour l'abbaye de Saint-Denis.



Un centre d'impulsion des métiers d'art

Sous les derniers capétiens directs, Vincennes reste le lieu le plus fréquenté par les rois et à la fin du XIII^e siècle, le fonctionnement de la résidence royale transforme le sud-est parisien en espace royal et aristocratique : les hôtels apparaissent à proximité du manoir et en périphérie du bois. Les uns sont édifiés par le roi pour son usage ou celui de ses administrateurs, d'autres accueillent ses proches collaborateurs, d'autres encore sont édifiés par les grands du royaume. Ce nouveau maillage palatial permet à de nombreux artisans d'art de bénéficier des commandes royales et princières.

La deuxième moitié du XV^e siècle correspond ainsi à l'évolution du statut d'artisan d'art. Les sculpteurs travaillent principalement sur des sculptures religieuses, des chapiteaux et des portails d'églises. Il peut aussi s'agir de portraits, par exemple les portraits en pied de Charles V et de la reine Jeanne de Bourbon.

Les verriers, spécialisés dans la création de vitraux, utilisent des techniques complexes pour réaliser les verrières de la Sainte Chapelle. Peintres et enlumineurs créent des fresques, des panneaux et des manuscrits enluminés. Les peintres de cour reçoivent des commandes prestigieuses et sont appréciés pour leur talent. Les orfèvres réalisent des objets liturgiques, des bijoux, des pièces de vaisselle, des couvertures de manuscrits en métal précieux.

Le chantier du château de Vincennes montre ainsi un rare témoignage de la création artistique de l'époque. Charles le Sage possédait une collection de 900 manuscrits, dont une cinquantaine à Vincennes. Très pieux, il possédait objets de dévotion et objets liés à la liturgie notamment dans sa chambre et son étude.

Les vitraux de la sainte chapelle ont été en grande partie perdues lors des destructions de l'époque révolutionnaire. Les verrières de la nef sont essentiellement connues par des dessins, notamment les relevés de Gaignères. Le décor y était avant tout emblématique.

Dans le chœur, en revanche, le décor illustre l'Apocalypse selon Saint-Jean. Les vitraux s'y caractérisent par une polychromie très marquée avec un usage virtuose des verres colorés, allant des roses pastel aux rouges et aux bleus les plus denses. Les nombreuses scènes de flammes notamment, sont traitées avec une maîtrise exceptionnelle de cet art. Le sujet se répartit sur cinq grandes verrières et deux petites

Les vitraux de la Sainte-Chapelle illustrent l'Apocalypse qui signifie en grec « dévoilement, révélation » : c'est le dernier livre de l'évangile de Saint-Jean, considéré comme le disciple préféré du Christ. L'Apocalypse livre les visions prophétiques de Jean annonçant l'avènement d'« un nouvel âge d'or », le retour à la perfection originelle avec la « Jérusalem céleste », riche d'espoir pour les chrétiens.

Ce texte très populaire au Moyen Âge a inspiré de nombreux cycles iconographiques. C'est Henri II, qui se fait représenter en prière en bas de la baie centrale, qui a commandé la réalisation de ces vitraux.

Les trompettes et busines, instruments de signal en métal, ramenés du monde musulman, remplacent à partir du XIII^e siècle les cors des anges annonciateurs.

Au XVII^e siècle, les monarques délaissent la haute tour, lui préférant le confort d'un pavillon au sud-ouest de l'enceinte. C'est ici que les souverains se réfugient lorsque les circonstances l'imposent. Après l'assassinat d'Henri IV, en 1610, son fils, le futur Louis XIII (cf. pavillon de Marie de Médicis), y est mis à l'abri. En 1648, lorsqu'éclate la Fronde, c'est au tour du jeune Louis XIV de s'y installer. Il est alors envisagé de remplacer les pavillons construits par Marie de Médicis. Le réaménagement est confié à Le Vau. L'architecte Louis Le Vau construit pour Louis XIV les ailes du Roi et de la Reine de style classique entre 1658 et 1661.

Les travaux de reconstruction sont cependant abandonnés, car Versailles concentre alors tous les efforts. Le château conserve cependant quelques exemples du style Louis XIV précoce dans les grands appartements. Le jardinier Le Nôtre s'y exerce également en aménageant des jardins à la française et les abords du bois de Vincennes, en face de la nouvelle entrée du sud, marquée par une porte monumentale en « arc de triomphe ».





13. Vitraux de la Sainte-Chapelle.

© Jean-Pierre Delagarde / Centre des monuments nationaux



14. Pavillons du roi et de la reine

© Caroline Rose ./ Centre des monuments nationaux

**Christine de Pizan,
une pionnière de la cause féminine**

Evoquer Christine de Pizan (1365-1430/31), intellectuelle et femme de lettres, dont le rayonnement au tournant des XIV^e-XV^e siècle fut européen, nécessite de cerner l'évolution de la société médiévale à l'aube de la Renaissance et notamment de l'évolution du rapport au savoir, au droit et au pouvoir dont le projet de construction du château de Vincennes se fait l'écho et le moteur.

Il est en effet l'émanation d'une pensée politique nouvelle, celle de l'État monarchique moderne. Son principal concepteur, Charles V (1364-1380) en a fait le siège de son gouvernement et le creuset d'un idéal de l'étude, de la connaissance et des arts, lorsque Christine rejoint son père Thomasso Pizanno, médecin, astrologue et conseiller privé de Charles-le-Sage.

Sa vie et sa carrière d'écrivaine sont détaillées dans la troisième partie de son livre intitulé *La Vision de Christine (L'Advision Christine)*, composé en 1405 alors qu'âgée de 40 ans elle est reconnue comme auteure et poétesse. Ce récit, inséré dans un cadre allégorique et adressé à dame Philosophie, est entièrement rédigé à la première et constitue le premier récit autobiographique en langue française. L'usage de la première personne est alors très rare en littérature. L'emploi répété du « moy » et du « je » est caractéristique de l'œuvre de Christine de Pizan.

La « Querelle des dames » représente un tournant majeur pour la place des femmes dans la société. Cette controverse oppose Christine de Pizan défenderesse des femmes aux clercs de l'Université et leurs capacités ou leurs droits à tenir les mêmes rôles que les hommes. Trois grandes questions y sont débattues : le mariage et l'amour, l'éducation des filles et le pouvoir des femmes. Elle débute en France, où pour résoudre la crise dynastique du début du XIV^e siècle est élaborée la « loi Salique » qui déclare que désormais les femmes sont inaptes à hériter ou transmettre la couronne. La querelle déchire le milieu humaniste parisien. Jean de Montreuil lance le débat par son apologie de la seconde partie du *Roman de la rose* écrite au XIII^e siècle par Jean de Meung, très hostile aux femmes et à l'idéal de l'amour courtois. Il s'inscrit dans la mouvance de l'Université dont de nombreux clercs tentent de prouver l'incapacité intellectuelle des femmes. Christine de Pizan répond

par plusieurs lettres et de traités et par son œuvre majeure, *La Cité des dames*. Sa démonstration se construit sur le modèle de la biographie collective de l'humaniste italien Boccace *De mulieribus Claris (Sur les femmes célèbres)*.

“

Que personne n'ose m'accuser de folie, d'arrogance ou de présomption parce que moi, femme, j'ai osé m'attaquer et critiquer un auteur aussi intelligent et porter ainsi préjudice à son œuvre, quand lui, un seul homme, a osé blâmer et diffamer le sexe féminin tout entier

Christine de Pizan, *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles V*, 1404.

”

Cependant, Jean Gerson (Président de l'Université) réprimande personnellement Pierre Col dans une lettre en latin, et prêche une série de sermons contre *le Roman de la Rose* lors de l'Avent 1402, dans l'église royale de Saint Germain en Grève. Cette querelle fait tant de bruit que le jour de la Saint Valentin 1402, le duc d'Orléans donne une fête pour honorer les femmes où Christine lit très probablement son *Dit de la Rose* qui célèbre la fondation, par antiphrase, de l'ordre de la Rose. Christine sort ainsi victorieuse de ce débat. Pourtant, l'exclusion des femmes du cercle de la connaissance, prononcée par les clercs de l'université et de la chancellerie royale, est en marche.



NOTRE OFFRE PÉDAGOGIQUE EN LIEN AVEC LA NOTION DE MODERNITÉ

Une visite comme point de départ de votre travail en classe ou un atelier comme continuité de la notion de modernité ? Nous vous proposons plusieurs parcours-découvertes ou visites-ateliers :

Secrets d'artisans (2h ou 2h30) :

(Re)découvrez le château de Vincennes à travers les savoir-faire utilisés : tailleurs de pierre, vitrailliste, enlumineur, etc. Accompagné d'une initiation à l'enluminure en atelier du patrimoine ou parcours journée. – Cycle 4 et lycée.

La construction de la majesté royale (2h)

Visite permettant de comprendre l'association entre figure royale et architecture du château. - Lycée

L'architecture au service du pouvoir royal (2h)

Visite permettant d'appréhender la relation entre architecture et pouvoir, de l'État moderne de Charles V à la monarchie absolue de Louis XIV. – Cycle 4 et lycée

Christine de Pizan : intellectuelle et figure de son temps (2h)

Découvrez Christine de Pizan à travers la visite du monument. Femme de lettres et philosophe de la fin du XIV^e siècle, précurseur de l'émancipation féminine, elle est une source majeure de la vie de Charles V. – Cycle 4 (à partir de la 4^e) et lycée.

L'ensemble de notre offre est à retrouver dans notre brochure pédagogique sur notre site internet : www.chateau-de-vincennes.fr

MODALITÉS DE RÉSERVATION

Les réservations ouvrent 6 mois à l'avance. Pour toute réservation, il est nécessaire de **compléter le formulaire de pré-réservation** à disposition sur notre site internet :

TARIFS

Parcours-découverte (1h30) : 90€
Tarif Rep et Rep+ : 40€

Visites approfondies (2h) et ateliers du patrimoine (2h30) : 130€
Tarif Rep et Rep+ : 60€

Parcours-journée (2x2h) : 220€
Tarif Rep et Rep+ : 100€

Visites autonomes : 40€
Tarif Rep et Rep+ : 20€

Tous nos ateliers et visites, sauf visites autonomes, sont réglables avec le pass culture et sont adaptables en hors-les-murs sur demande.

ACCESSIBILITÉ

La majorité de notre offre est adaptable sur demande aux handicaps moteurs et handicaps cognitifs, mentaux ou psychiques.

Pour les handicaps visuels et auditifs, se reporter à notre site internet, page « visiteurs en situation de handicap ».

QUI SOMMES-NOUS ?

LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Le Centre des monuments nationaux (CMN) est un établissement public administratif rattaché au ministère de la Culture, chargé de la conservation, la restauration et l'animation de plus de 100 monuments historiques et jardins répartis sur tout le territoire métropolitain. »

LE SERVICE ÉDUCATIF ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le service éducatif propose une offre de parcours-découverte et visites-ateliers, de la moyenne section au lycée, pensée en lien avec les programmes scolaires. L'ensemble de notre offre est conçu avec nos Animateurs du Patrimoine, nos conteuses et notre professeure-relais.

L'approche pédagogique développée prend appui sur la sensorialité et la créativité, mais aussi sur l'observation et l'analyse. Par ailleurs, le CMN entend faire de l'éducation artistique et culturelle une priorité. Dans ce but, le service éducatif propose chaque année de mettre en lien établissements scolaires et artistes (danseurs, musiciens, acteurs, photographe...) dans le cadre de projets sur plusieurs séances et donnant lieu à une restitution où patrimoine, pratique artistique mais aussi sensibilité et créativité des enfants se rencontrent.

